

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal 1001 Lausanne

Lausanne, le 14 décembre 2023

Résolution de M. Benoît Gaillard du 10 mai 2022 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts : « Poste de Saint-François : les Lausannois paieront-ils avec vingt ans de retard l'addition de la privatisation des PTT ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 mai 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgence de M. Benoît Gaillard et consorts : « Poste de Saint-François : les Lausannois paieront-ils avec vingt ans de retard l'addition de la privatisation des PTT ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour préserver l'office de poste situé dans l'Hôtel des Postes de la place St-François, avec toute la palette des services qui y sont offerts aujourd'hui à la population et aux entreprises ».

Réponse de la Municipalité

La Poste de St-François fermera ses portes le 30 décembre 2023 pour au moins deux ans, le temps de la rénovation complète de l'Hôtel des Postes de Saint-François, et y réintégrera un bureau de poste à la fin des travaux.

La nouvelle de la signature d'un contrat de bail entre le propriétaire PSP Swiss Property et La Poste est un soulagement, non seulement pour la Municipalité, mais également pour l'ensemble de la population lausannoise qui avait manifesté et signé une pétition de près de 3'300 signatures sous l'impulsion du collectif « La Poste doit rester à Saint-François ».

La Municipalité déplore cependant qu'aucune solution de conservation de l'offre postale n'ait plus être trouvée durant les travaux. Par conséquent, les usagères et usagers devront se déplacer à l'office de poste de la place de la Riponne ou à celui de l'avenue de la Gare.

La Municipalité regrette également que La Poste ne souhaite pas réintégrer l'ensemble des prestations actuellement disponibles à Saint-François à son retour dans son bâtiment historique, comme par exemple les boîtes postales ainsi que PostFinance, qui s'installera définitivement au Flon encore avant Noël 2023.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic Grégoire Junod Le secrétaire Simon Affolter